

DIRECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE LA COMMUNICATION

**Projet de planeur biplace
à propulsion électrique :**



COP 21 : le projet Euroglider, soutenu par Dassault Aviation, contribue à l'émergence de nouvelles technologies environnementales

(Saint-Cloud, le 11/12/2015) - Dans le cadre de son programme de coopération avec l'enseignement, Dassault Aviation travaille depuis 2014 en étroite partenariat avec les écoles du Groupe ISAE (ISAE, ISAE-ENSMA, ESTACA, l'Ecole de l'Air) au développement du projet « Euroglider » généré et porté par l'Association Européenne pour le Développement du Vol à Voile (AEDEVV).

Cette coopération a pour finalité le développement d'un planeur biplace de formation et d'entraînement de début, à propulsion électrique, autonome et capable d'effectuer des vols complets d'instruction en s'affranchissant des contraintes aérologiques. L'utilisation pour la formation de base sera ainsi possible tout au long de l'année avec des coûts d'exploitation très fortement réduits. Le tout avec un impact environnemental extrêmement faible en empreinte carbone et bruit.

La première phase des travaux a été consacrée aux études générales d'avant-projet qui ont été présentées en juin 2015. Celles-ci ont notamment précisé les problématiques très spécifiques du stockage de l'énergie embarquée et des rendements du groupe motopropulseur sur ce type d'appareil afin de procurer l'autonomie nécessaire à l'enchaînement de plusieurs vols de formation consécutifs, sans exploitation des ascendances aérologiques.

La seconde phase aboutira en juin 2016 au choix de la configuration définitive. Elle est constituée de 12 lots de travaux : 4 configurations d'architecture différentes et 8 études transverses (position du propulseur, énergie embarquée, optimisation des rendements du groupe motopropulseur et de l'hélice, configurations communes et exploitation en formation). Des logiciels de modélisations spécifiques ont par ailleurs été développés pour l'Euroglider afin de permettre à chaque groupe de travail de calculer les rendements et optimiser les configurations d'architectures.

Le programme mène aux études de l'aérostructure et de l'intégration des systèmes, de 2016 à 2018, débouchant sur la phase de pré-industrialisation par la suite.

Le management du projet est conduit par les référents techniques de Dassault Aviation et de l'AEDEVV répartis sur quatre domaines de compétences : mise en œuvre et utilisation, cellule et systèmes, cadre réglementaire et environnemental, et enfin données économiques. Ces référents orientent les travaux des étudiants des écoles du Groupe ISAE.

La plateforme collaborative « Piste » de Dassault Aviation a également été mise à la disposition des étudiants et de leurs professeurs pour rassembler les recherches, les orienter ou apporter des réponses, parallèlement aux réunions et visioconférences périodiques programmées au siège de l'entreprise à Saint-Cloud.

Le projet « Euroglider » s'inscrit dans les démarches visant à promouvoir l'énergie électrique en aéronautique avec une approche optimisée et réaliste (puissance et énergie minimisée, utilisation limitée sur la durée du vol).

Bien au-delà des études théoriques, l'objectif final est d'aboutir à un résultat susceptible ensuite d'être industrialisé par un constructeur de l'aviation légère, capable de mener à bien sa production et son déploiement en Europe, et ainsi :

- apporter, au travers de solutions technologiques innovantes et adaptées, une réponse basée sur les besoins des utilisateurs et des pratiquants européens du vol à voile (réduction des durées et coûts de la formation initiale),
- faciliter le développement de nouvelles plateformes et structures de formation au planeur et au vol à voile dans des conditions libérées de contraintes,
- offrir aux pilotes d'autres milieux (Armée de l'Air, Pilotes de ligne...), la possibilité de pratiquer le planeur en bénéficiant des spécificités et de l'apport de son pilotage ainsi que des connaissances liées à l'exploitation en vol à voile,
- participer d'une façon générale aux objectifs européens de limitation de l'impact environnemental de l'activité aéronautique de façon concrète, réaliste et en touchant un public élargi.

* * *

À propos de Dassault Aviation

Avec plus de 8 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis 60 ans et représentant plus de 28 millions d'heures de vol, Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires. En 2014, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 3,68 milliards d'euros. Le groupe compte plus de 11 600 salariés.

www.dassault-aviation.com

Twitter : @Dassault_OnAir

À propos de l'AEDEVV

L'Association Européenne pour le Développement du Vol à Voile est un cercle de réflexion et d'échange qui a pour vocation de générer et de porter des projets pour le développement en Europe du Vol à Voile et des activités connexes. Ces projets s'inscrivent dans plusieurs dimensions : sportives, pédagogiques, techniques, industrielles, environnementales et sociétales, dans l'intérêt général du monde aéronautique.

www.aedevv-egda.net

Contacts Presse

Dassault Aviation :

Mathieu Durand, communication corporate : 01 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

AEDEVV :

Joël Denis, président : joel.denis1@club-internet.fr